

# Violences entre femmes

Bistrot lesbien, 10 janvier 2006, Irene Zeilinger

J'ai commencé ma carrière d'autodéfense il y a 15 ans quand on disait encore « chaque homme est un violeur potentiel ». Depuis, la lutte contre les violences a évolué, et un nouveau sujet a été intégré : la violence de la part des femmes. Ceci est un compte-rendu de mes propres réflexions, du travail de Garance et d'autres. Garance a participé pendant 3 ans à un projet européen sur les violences faites aux lesbiennes, dont une année était consacrée à la violence dans le couple lesbien. Je laisse de côté le sujet des maltraitements par les femmes à l'égard des personnes où elles ont la responsabilité de soin (enfants, seniors). Bien sûr, ce serait un sujet où beaucoup de victimes, sinon une majorité, sont des filles ou des femmes âgées.

Le point focal de mon intervention est la violence entre femmes dans un contexte lesbien et/ou féministe. Je trouve ces questions particulièrement intéressantes, non seulement parce qu'elles me concernent personnellement en tant que lesbienne féministe, mais aussi parce que cela me semble un bon point de départ pour se poser des questions sur la construction du genre et de la sexualité, sur les croyances au sein de notre « subculture », si elle existe, sur ce que c'est une victime, ce que c'est un agresseur.

## Qu'est-ce la violence ?

Je trouve particulièrement pertinente la **définition de violences faites aux femmes** de la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes des Nations Unies :

*" tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. "*

Cette définition va au-delà des définitions des codes pénaux qui limitent la violence à ses aspects physiques. Il y a bien plus de formes de violences, et pour lutter avec succès contre les violences, il faut combattre toutes ses formes, et non seulement les plus visibles, moins acceptées. Quelles formes de violence y a-t-il donc, mise à part la violence physique ? Voici ma liste personnelle, bien sûr alimentée par la recherche féministe et le débat politique :

- **Violence structurelle**: effectuée par le système social (ou ses représentants), non par des individus, comprenant les obstacles invisibles et intangibles à la réalisation des désirs et choix d'une personne et à l'exercice de ses droits humains. Ces obstacles font partie du tissu de la société et se reproduisent au quotidien en engendrant et légitimant les inégalités.
- **Violence psychologique ou morale** : attaque à l'identité et à la confiance en soi de la victime, notamment s'il est persistant, et renforce et perpétue certains préjugés.
- **Violence sexuelle** : Toute activité sexuelle non consensuelle

- **Violence économique** : le contrôle inéquitable sur des ressources communes ou le contrôle sur les ressources individuelles de la victime, par le biais de l'argent, des biens, de la formation et de l'activité professionnelle.
- **Violence spirituelle** : Ce type de violence connaît deux branches. D'abord, c'est tout comportement qui détruit ou sape les croyances culturelles ou religieuses d'une personne ou une communauté. En plus, tout comportement dans le cadre d'une religion qui a comme résultat un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques .

Pourquoi il y a certaines personnes qui sont plus vulnérables à la violence ? Parce qu'il y a un ensemble de facteurs individuels, relationnels, communautaires et sociaux qui déterminent notre identité, notre manière de percevoir le monde, nos ressources pour gérer des situations de violence etc. Et bien sûr, ce sont des constructions bien connues comme le genre, la classe, la culture, de soi-disant race etc. qui influencent ces facteurs et ainsi notre vulnérabilité.

### **Les violences entre femmes**

Dans la plupart des cas de violences faites aux femmes, l'auteur est un homme. En Belgique, 67% des femmes qui ont vécu de la violence physique et 99% des femmes qui ont vécu de la violence sexuelle au cours de leur vie indiquent que le ou les auteurs étaient exclusivement des hommes. Dans 18% des cas de violence physique et 1% des cas de violence sexuelle, la ou les auteures étaient exclusivement des femmes. La plupart des cas de violence physique mixte ou effectué par des femmes a eu lieu pendant l'enfance de la victime, les auteur/e/s étaient les parents ou autres membres de la famille. (Bruynooghe 1998 pp 67)

Une plus récente étude en France démontre que beaucoup des femmes ont vécu de la violence physique à l'âge adulte de la part de leur mère ou belle-mère : 8,5% rapportent des brutalités physiques, 7,4% des agressions physiques et 1% des tentatives de meurtre. Pour d'autres parentes ou proches, les chiffres tournent autour de 3%, pour des collègues féminines autour de 0,5% et pour des inconnues autour de 2%. Pour les violences sexuelles, le taux d'auteures féminines est tellement faible qu'on n'a pas fait de différence entre les parents, collègues et autres. (Jaspard e.a. 2002, p 238)

Les lesbiennes vivent différentes formes de violence dans différents contextes, par exemple au travail, au sein de la famille d'origine, au sein de la famille de choix, dans le cercle d'ami/e/s, dans la rue, dans l'espace symbolique etc. Ces violences s'ajoutent aux violences qui leur sont faites parce qu'elles sont des femmes.

#### ➤ **Violence par femme hétérosexuelle contre femme lesbienne**

Dans la famille : 32,2% des lesbiennes ont vécu de la violence de la part de leurs mères, 9,5% de la part de leurs sœurs, 2,2 de leurs filles et 12,3% de la part d'autres membres féminins de la famille. Plus qu'un tiers de lesbiennes a vécu de la violence au sein de leur

famille d'origine, surtout de la part de leurs mères. Un quart de lesbiennes a vécu de la violence dans le cercle d'ami/e/s, entre 6 et 16% au travail ou dans le cadre de la formation, un tiers de la part des étrangères, et 15% de la part de leurs voisines. La grande plupart de ces violences étaient verbales et psychologiques.

Dans la plupart des catégories d'auteurs de violence, les hommes sont en majorité. Ceci n'est pas le cas pour les parents, les ami/e/s et les thérapeutes en ce qui concerne les agressions verbales, et pour la police en ce qui concerne l'agression physique. (Stein-Hilbers 1998, p. 147)

Ces données sont corroborées par diverses études, surtout allemandes et néerlandaises qui indiquent que dans la large majorité des cas, les agresseurs étaient des hommes. On explique cela par la thèse que les hommes hétéro se sentent plus mis en question que les femmes hétéro par une lesbienne : parce qu'elles sont visibles comme non disponibles pour les hommes et non soumises aux hommes, elles mettent en danger la structure de dominance des hommes sur les femmes et doivent « être remises à leur place ».

### ➤ 2. Violence par femme lesbienne contre femme lesbienne

On pense immédiatement à la violence dans le couple lesbien, et effectivement, des diverses études disent que la proportion de couples violents est comparable à celle des couples violents hétéro, entre un cinquième et un quart des couples. Les femmes lesbiennes sont autant capables de violence psychologique, physique, sexuelle et économique que les hommes. Au contraire de certaines croyances, ce n'est pas automatiquement la femme plus butch du couple qui devient violente. D'autres facteurs d'inégalité de pouvoir, comme le statut socio-économique, la nationalité, l'âge et le statut de coming out se mêlent du facteur genre.

Mais la violence entre lesbiennes existe aussi à l'extérieur du couple : entre concurrentes romantiques, politiques et autres, entre lesbiennes qui l'ont toujours su qu'elle l'étaient et baby-butches, entre lesbiennes avec différentes origines culturelles, socio-économiques etc., avec différentes préférences sexuelles, différentes croyances politiques et religieuses, différentes réalités de vie... La violence prend la forme de bagarres de boîte, rumeurs, diffamations, discriminations, exclusions.

### 3. Violence par femme lesbienne contre femme (présumée) hétérosexuelle

A mon savoir, il n'y a pas d'étude encore sur ce sujet. Il pourrait être intéressant de poser la question si les lesbiennes peuvent aussi, de leur position moins avantagée en général, devenir violentes contre des femmes « privilégiées » hétéro.

### 4. Violence dans le contexte féministe

Encore un de ces sujets où nous savons presque rien. Est-ce qu'il y a une hiérarchie entre féministes ? Si oui, comme toute hiérarchie, comme toute inégalité de pouvoir, elle peut engendrer de la violence, subtile ou manifeste. Le harcèlement au travail existe aussi dans les organisations féminines. Les rumeurs, diffamations, discriminations et exclusions dont nous avons déjà parlé par rapport au contexte lesbien, pourquoi ils n'auraient pas lieu dans les contextes féministes ?

## Quoi faire ?

- **En savoir plus !** Nous avons besoin de recherches et réflexions sur ce sujet, car il est peu étudié, ni par « nous », ni par « les autres ». Et le savoir existant est trop anecdotique pour pouvoir guider nos actions.
- **Mettre en question nos propres préjugés et potentiels d'agression !** Pourquoi les femmes ne pourraient pas être agresseuses ? Pourquoi entre lesbiennes, on ne se ferait pas de mal ? Pourquoi dans un contexte féministe, rien ne pourrait m'y arriver ? Ces attentes sont basées sur une image des femmes comme paisibles, non violentes, des lesbiennes et des féministes comme sœurs automatiques - et tellement fortes qu'elles ne peuvent pas devenir victimes. Ces préjugés rendent difficile le travail avec victimes et auteures. Par exemple, quand nos partenaires allemandes ont proposé un groupe de paroles pour lesbiennes victimes de violence conjugale, elles se sont rendu compte qu'il y avait pas mal de lesbiennes 'auteures' qui se sont senties tellement victimes qu'elles voulaient venir au groupe aussi.
- **Développer des stratégies individuelles et collectives** de prévention, de protection, de défense ! Cela peut bien sûr être un cours d'autodéfense, mais ça peut aussi être une politique claire dans un contexte politique ou un lieu de rencontre : quels comportements sont inacceptables parce que violents et quelles conséquences aura une violation de ces règles ?